

7. OFFICE DU TRAVAIL

Le recensement des entreprises effectué en 2017 par l'office du travail a donné les résultats suivants:

| | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 |
|--------------------------|------|------|------|------|------|
| Total | 361 | 350 | 343 | 356 | 367 |
| avec personnel | 240 | 242 | 240 | 246 | 248 |
| sans personnel | 121 | 108 | 103 | 110 | 119 |
| Travailleurs | 2141 | 2216 | 2278 | 2276 | 2322 |
| habitant Villeneuve | 379 | 421 | 438 | 455 | 495 |
| venant de l'extérieur | 1762 | 1792 | 1840 | 1821 | 1827 |
| Etrangers | 1021 | 1140 | 1155 | 1129 | 1105 |

Répartition des entreprises par branche économique

| Branches | Nombre d'entreprises | en % | Effectif du personnel | en % |
|---|-------------------------|------------|--------------------------|------------|
| Alimentation, boissons | 14 | 3.9 | 283 | 13.2 |
| Chaussures, habillement | 2 | 0.5 | 2 | 0.1 |
| Machines, métallurgie | 31 | 8.6 | 614 | 28.7 |
| Industrie de la pierre | 2 | 0.5 | 29 | 1.3 |
| Industrie du bois | 8 | 2.2 | 32 | 1.5 |
| Construction | 27 | 7.5 | 175 | 8.2 |
| Commerces en gros | 7 | 2 | 158 | 7.4 |
| Commerces de détail | 55 | 15.2 | 234 | 11.0 |
| Banques, transports, assurances, administrations | 53 | 14.7 | 227 | 10.6 |
| Hôtellerie, restauration | 26 | 7.2 | 93 | 4.3 |
| Conciergeries | 85 | 23.5 | 83 | 3.9 |
| Etablissements hospitaliers | 1 | 0.3 | 35 | 1.6 |
| Autres (hygiène, soins, divers) | 50 | 13.9 | 176 | 8.2 |
| Totaux | 361 | 100 | 2141 | 100 |

18 entreprises n'ont pas répondu au recensement 2017

Nous trouvons à Villeneuve :

202 entreprises de moins de 10 employés

33 entreprises entre 10 et 49 employés

7 entreprises entre 50 et 255 employés

7.1 Réduction tarifaire sur les VMCV

La Municipalité a décidé de faire bénéficier les personnes touchant le revenu d'insertion ou les prestations complémentaires AVS/AI d'une réduction forfaitaire sur les transports publics VMCV. L'agence d'assurances sociales met en vente des cartes "multicourses" au prix de fr. 15.- au lieu de fr. 20.-. Chaque bénéficiaire a droit à une carte par mois. En 2017, 141 cartes ont été vendues.

8. SERVICE DES EAUX

Comme à l'accoutumée, l'exploitation du réseau s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec une fin d'année hydrologique favorable avec de fortes précipitations.

Nous avons posé en 2016, un système permanent d'écoute du réseau (Serduit) pour la détection des fuites. Au fur et mesure que les fuites (ou écoulement continu comme les fontaines) sont éliminés, nous poursuivons l'analyse du réseau et prenons des actions afin de diminuer les pertes.

Les mesures de 2016 ayant permis de relever quelques problèmes sur nos BH (bornes hydrantes), nous avons révisé ou remplacé quelque 20 BH. Après ses premières mesures de réparation et de nouvelles analyses du réseau, des travaux sur de nouvelles fuites ont pu être entrepris. Le service des Travaux suit également les réparations sur les raccordements privés.

Les fuites suivantes ont été réparées :

- Route des Comtes de Savoie
- Chemin du Clos du Moulin
- Route du Tortiguet
- Chemin de la Confrérie
- Route du Pieds des Monts
- Route de Valleyre

Dans le cadre de divers chantiers, sis Zone Industrielle D 122, les bâtiments du chemin du Cabinet 5 à 11, la transformation de l'aqueduc de la Tinière sur la ligne CFF, nous avons profité de travaux privés pour remplacer des conduites sous-dimensionnées, en mauvais état ou pour faire un bouclage prévu dans le PGEE.

Voici quelques travaux réalisés sur le territoire communal :

- Création d'une nouvelle chambre d'alimentation, pose d'un compteur et changement de la conduite en acier présentant plusieurs fuites au port.
- Avenue de Byron, changement d'une vanne de réseau défectueuse.
- La législation nous contraint à équiper tous nos points de distribution d'eau à la population avec un système de comptage, ceci afin de pouvoir encaisser la TVA sur cette eau distribuée. Dans cette optique, nous avons donc continué l'équipement de nos fontaines de compteur, par la même nous profitons de mettre des réducteurs de débit afin de diminuer la perte d'eau. Nous poursuivrons l'équipement des fontaines en 2018.
- Suppression de deux prises pour sprinkler à la Route du Pieds des Monts.
- Création d'une nouvelle prise Sprinkler au chemin de la Confrérie

Afin d'économiser l'eau et ainsi diminuer l'achat d'eau à EPUDHEL, la Municipalité a décidé de fermer les fontaines durant la période hivernale.

Traitement et réservoirs

L'entretien annuel des réservoirs a été effectué en automne, le service a constaté la progression de la corrosion sur les installations métalliques au réservoir du Crêt. Cet automne, un contrôle plus approfondi sera exécuté afin de déterminer si des travaux préliminaires doivent être envisagés avant l'exécution du projet général d'adduction et de microfiltration de l'eau du Vallon de la Tinière.

La vétusté de l'installation de traitement par chlore gazeux de Borgettan, nous a obligés à remplacer une pompe pour garantir son fonctionnement et la qualité du traitement de l'eau. Les révisions annuelles du turbidimètre, du système de chloration ont été effectuées. Dans l'attente de la future station de microfiltration et pour la sécurité du personnel, le système de détection de fuite du chlore gazeux a dû être remplacé.

Comptage

Afin d'améliorer le comptage, une campagne de renouvellement des compteurs de plus de 15ans, durée de vie de ces appareils où la précision du comptage est garantie, a débuté. Par la même, un module de relevé à distance est posé pour faciliter les relevés est mis en place. Environ 90 compteurs sont déjà équipés de ce nouveau module.

Qualité de l'eau potable en 2017 à Villeneuve

Nombre d'habitants
approvisionnés

5'757 habitants + industries

Qualité hygiénique

Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre.

Qualité chimique

Selon Rapport d'analyse du Service Cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires, du 09.03.2017 :

- Prélèvement du 01.03.2017, lavabo WC publics de l'Ouchettaz
- Echantillon 17-6586 – eau de boisson dans le réseau de distribution Villeneuvois
 - Température de l'eau 6 °C
 - Germes aérobie mésophiles UFC/ml 3 (T :max. 300)
 - Escherichia coli UFC/ml non décelé (T :max. 0)
 - Enterococcus spp. UFC/ml non décelé (T :max. 0)
 - **pH** 7.7 (M : 6.8 – 8.2)
 - Conductivité électrique µS/cm 295 (M : 200 – 800)
 - Turbidité UT/F 0.5 (T :max. 1.0)
 - **Dureté totale** °F 17.2 (M : min. 10.0)
 - (dureté moyenne de 15 à 25°F => **eau moyennement dure**)
 - Dureté carbonatée °F 15.8
 - Calcium mg/L 57 (M : max. 200)
 - Magnésium mg/L 7.2 (M : max. 125)
 - Sodium mg/L 1.3 (M : max. 20.0)
 - Potassium mg/L 0.5 (M : max. 5.0)
 - Hydrogénocarbonate mg/L 192
 - Sulfate mg/L 18 (T : max. 300)
 - Nitrate mg/L 1.8 (T : max. 40.0)
 - Chlorure mg/L <1.0 (M : max. 20.0)
 - Fluorure mg/L <0.10 (L : max. 1.50)
 - Bromure mg/L <0.10

| | | | |
|---------------------------|------|------------|----------------|
| ○ Carbone organique total | mg/L | <1.0 | (M : max. 1.0) |
| ○ Amonium | mg/L | non décelé | |
| ○ Nitrite | mg/L | non décelé | |
| ○ Orthophosphate | mg/L | non décelé | |

T : Valeur de tolérance L : Valeur limite M : Valeur directive

La qualité de l'eau est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

Origine de l'eau : Peut varier en fonction des étiages en été et en hiver.
35 % captages du Vallon de la Tinière
10 % captages de Grandchamp (Confins du Renard)
55 % captages de la Lizette (EPUDEHL)

Traitement de l'eau : Vallon de la Tinière, par chlore gazeux

Autres caractéristiques : L'eau potable de Villeneuve est
- agréable au goût,
- toujours fraîche, température moyenne 7°C

9. CONCLUSION

Après avoir passé en revue les principales activités de ses sections, la Municipalité tient à adresser ses remerciements au Conseil communal pour la confiance qu'il lui a témoignée tout au long de l'année ainsi qu'aux membres de ses commissions permanentes ou ad hoc pour le travail accompli en faveur de la Commune de Villeneuve.

Ces sentiments de reconnaissance vont aussi aux Autorités supérieures, à Madame la Préfète du district d'Aigle, aux Services de l'Etat et à toutes autres personnes qui concourent, à un titre ou à un autre, à la bonne marche de notre collectivité communale, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'administration communale.

Comme à l'accoutumée, la Municipalité reste à disposition pour répondre aux questions, qu'au terme de ses investigations, le Conseil communal, par l'intermédiaire de la Commission de gestion, souhaiterait lui poser sur la gestion et les comptes de même que sur la situation, les activités et le fonctionnement des différentes sections municipales au cours de l'exercice écoulé.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :

- 1.- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés,
- 2.- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.


Le rapport de gestion et les comptes pour l'année 2017 ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 10 avril 2018.


Villeneuve, le 10 avril 2018/YCX/CB

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

Le Secrétaire :


C. Ingold


Y. Cheseaux

